SENTHEIM INFOS

octobre 2016

Le mot du maire

Chères concitoyennes, Chers concitoyens,

L'été 2016 a vécu. 162 élèves sont retournés dans nos deux écoles depuis un bon mois. Comme chaque année, les vacances ont été mises à profit pour effectuer des travaux. Ainsi, nous avons poursuivi le programme de rénovation à l'école maternelle par l'isolation des deux derniers espaces de rangement et la remise en peinture d'une salle de classe, des deux espaces de toilettes et du hall d'entrée. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise Gschwender pour un montant total de 8200 € HT.
A l'école élémentaire, de nouvelles étagères de bibliothèque ont été mises en place par l'équipe technique, et au cours de cet automne, le garage à vélos sera agrandi, un deuxième portillon sera installé.
Depuis la rentrée, une réorganisation du stationnement est intervenue sur le parking, le long du chemin de l'Abbé Riotte. La décision, que nous avons prise, est une réponse à de nombreuses interpellations tant de la directrice de l'école que de l'association des parents d'élèves et du Conseil d'Ecole concernant la sécurité des enfants sur ce chemin qui mène à l'école et qui donne accès à des places de stationnement.
La coexistence de la circulation de voitures venant stationner, de voitures de parents qui s'engagent dans ce chemin pour déposer un ou des enfants, qui manœuvrent pour repartir, d'enfants qui viennent à pied et qui n'utilisent pas le trottoir, d'élèves qui viennent à vélo, **finissait par créer de nombreuses situations dangereuses.**
Des accidents ont été évités de justesse...
Nous avons donc réfléchi les uns, les autres et choisi la solution qui consiste à réglementer la circulation aux heures d'entrée et de sortie d'école et de réserver le stationnement aux enseignants et au personnel de Créaliance de 7h à 19h.
Une chaîne, en place lors des sorties et entrées d'école, empêche toute circulation, **y compris** celle du personnel enseignant et de Créaliance, lors de ces moments particulièrement délicats de la journée.
Les riverains ont toujours la possibilité de stationner entre 19h et 7h du matin. Un panneau, au début du chemin, signale cette nouvelle réglementation.
Par ailleurs, les places de stationnement préalablement réservées au personnel enseignant sur la « Place du 1er Régiment de Bourgogne » sont rendues à l'usage général, le marquage précédent ayant été masqué.
Ces places pourront servir utilement aux parents pour la dépose de leurs enfants à la crèche.
J'ai donc pris, dans le cadre des pouvoirs de police du maire, un arrêté pour mettre en place, pour la rentrée, ces nouvelles dispositions qui, j'en suis sûr, vont dans le sens **d'une meilleure sécurité des enfants aux abords de l'école. C'était le but recherché !**

Après une année d'ouverture du cabinet médical, la commune, propriétaire des locaux, a décidé de procéder à quelques aménagements complémentaires, au cours de ce mois d'octobre. Ces derniers ne perturberont pas l'ouverture du cabinet, qui se dérouleront le jeudi.
Afin d'assurer plus de confidentialité aux échanges entre la secrétaire et les patients, la salle d'attente sera séparée du secrétariat par une cloison vitrée, une porte permettant de passer de l'un à l'autre.
Afin de supprimer les attentes sur le palier, à l'extérieur, un dispositif d'ouverture automatique de la porte d'entrée permettra d'accéder au hall du cabinet, de là, une nouvelle porte donnera accès à la salle d'attente.
Ce jeudi 6 octobre, une première intervention portera sur le déplacement d'un radiateur dans la salle d'attente.
A l'issue des travaux, pour un coût d'environ 11 000 € HT, les patients pourront attendre confortablement l'arrivée de la secrétaire et du médecin.

Bernard Hirth

☏

Pompiers : 18 depuis un poste fixe, 112 depuis un portable
Mairie : 03 89 82 52 03
Ecole élémentaire "Les Tilleuls" : 03 89 82 53 96
Ecole maternelle : 03 89 82 87 17
Presbytère : 03 89 82 52 74

Site Internet : www.sentheim.fr
courriel : mairie.sentheim@tv-com.net

Bulletin élaboré et imprimé par le comité consultatif communication
Responsable : M. Bernard HIRTH

Ne pas jeter sur la voie publique

OCTOBRE 2016

Rosala : Ça y est ! Ça recommence !
Storki : Quoi ? Ne me dis pas que tu râles déjà. Qu'est-ce qui te turlupine ?

R : Ben ! Les dégâts que commettent ceux qui glandent tous les soirs dans les rues au lieu de faire quelque chose d'intelligent.
S : Que veux-tu que je te dise ? Ils ne sont pas intelligents ! C'est tout ! Tu grognonnes à tout bout de champ.

R : As-tu vu dans quel état est l'abri-bus devant la place de l'église ? Deux parois vitrées ont été brisées.
S : N'importe quoi ! Ils ne savent pas que c'est toute la communauté qui paie ces méfaits, leurs parents y compris…

R : La cabane des pêcheurs a aussi été saccagée !
S : Quand je pense que la commune doit payer toutes ces réparations alors qu'il y a tellement d'autres choses à faire. Cet argent pourrait servir à d'autres travaux.

R : Tu sais, le centre technique communal a quand même eu son panneaux de signalisation.
S : N'y en a-t-il pas d'autres ?

R : Si, si, mais je ne me rappelle plus où.
S : Tu vieillis mal, ma pauvre ! Ton cerveau aurait-il rétréci avec l'âge ?

R : Fais pas ton malin. Tu es plus vieux que moi.
S : T'as même pas parlé des éco-points qui sont de plus en plus sales, sacs poubelles ouverts et traînant à côté des containers, vaisselle et que sais-je encore !

R : La piste est aussi un lieu d'énervement pour les riverains. Sais-tu qu'une personne a retrouvé, en l'espace de quinze jours, trois fois des boyaux de vélo, crevés, dans sa cour. Aucun respect, je te dis !
S : Il y a quand même du positif ! La journée du patrimoine était une belle journée, avec le train et tout son matériel classé « monuments historiques », la maison de la géologie, son sentier et le « Wolffaloch », les expos de peinture et j'en passe !

R : J'allais le dire. Ne me prends pas les mots de la bouche pour faire ton important !
S : Dis donc, pour qui tu te prends, j'ai encore le droit d'ouvrir mon bec !

R : Oui, mais seulement pour me ramener quelque repas intéressant.
S : T'es assez grasse et tu es assez grande pour te nourrir seule. Il n'y a plus l'excuse des petits. Ils sont partis !!!

R : Egoïste ! Tu crois que je ne te vois pas passer, le bec plein, vers un autre nid.
S : C'est pour nos cigognes SDF.

R : Tu me prends pour une idiote ?

Françoise NAEGELEN alias Rosala la cigogne

ANNIVERSAIRES DES PERSONNES AGÉES DE SENTHEIM

Félicitations et meilleurs vœux aux personnes âgées de **SENTHEIM** qui fêtent leur anniversaire

en octobre,

97 ans : Suzanne WEINGARTEN, le 31,
91 ans : Marguerite FREYTAG, le 20,
87 ans : René HATTENBERGER, le 29,
87 ans : Marie Antoinette ADAM, le 18,
84 ans : Pierre RAMSTEIN, le 10,
82 ans : Georges BAPST, le 23,

et en novembre,

95 ans : Marceline WOLFF née SCHNAILIN, le 3,
89 ans : Eugène GRIMAUD, le 15,
87 ans : Edmond MESTRONI, le 22,
87 ans : Albertine MUNSCH, le 2.

REPAS DES AÎNÉS

Nous avons le plaisir de vous informer que le repas des aînés aura lieu **dimanche 4 décembre**.

D'ores et déjà, nous vous remercions de bien vouloir réserver cette date.

VOL D'UN CACTUS

Une concitoyenne nous signale qu'elle s'est fait voler un cactus de plus d'un mètre de haut dans la nuit du vendredi 30 septembre au samedi 1er octobre. Si quelqu'un le trouve ou a des indices, veuillez le signaler en mairie. Merci.

MARCEL NAEGELEN EST NONAGÉNAIRE

Marcel Naegelen a deux passions, la musique et le foot.
Photo L'Alsace / CF

Pour trouver Marcel Naegelen de Sentheim, qui fêtait ses 90 ans, à l'Ehpad « Les cigognes » de Cernay, rien de plus simple, il suffisait de tendre l'oreille et de suivre la musique... Car, à l'occasion de son anniversaire, celui qui a consacré 2/3 de sa vie au chant choral a reçu la visite des choristes de Sentheim, qui n'ont pas manqué de lui souhaiter son anniversaire en chanson et lui ont remis la médaille d'or de l'Union Sainte Cécile pour ses nombreuses années d'engagement au sein de la chorale. Des membres de la municipalité et le curé Gérard Ballast entouraient également le nouveau nonagénaire.

Marcel Naegelen est né le 5 septembre 1926 à Masevaux. Il est l'aîné d'une fratrie de trois. Ses sœurs, Germaine et Jeanne sont nées, respectivement, en 1932 et 1941. En 1939, sa famille quitte Masevaux pour s'installer à Sentheim. À 14 ans, Marcel part travailler aux mines de potasse de Wittelsheim. Il y effectuera toute sa carrière, jusqu'au début des années 1980.

Dans la vie, Marcel a deux passions, la musique et le foot, auxquelles il s'est adonné avec enthousiasme, disponibilité et bonhomie, aussi longtemps que sa santé le lui a permis. La musique, Marcel y est tombé dedans très jeune. À l'époque, passionné d'opéras, il se rend régulièrement en bus au théâtre de la Sinne à Mulhouse. Et, c'est donc tout naturellement qu'il rejoint, dans les années 50, le pupitre des basses de la chorale paroissiale. Bon chantre, Marcel est aussi un excellent bricoleur et met ses talents manuels au service de la technique lors des différentes représentations du Santa Show où il œuvre en coulisses. Côté foot, s'il n'a jamais eu de crampons aux pieds et foulé les pelouses, Marcel n'en a pas moins été un supporter et membre assidu de l'équipe locale.

À Marcel, installé à la maison de retraite de Cernay depuis quelques mois où son sourire et son air jovial font toujours mouche, « L'Alsace » et Sentheim Infos présente ses félicitations à l'occasion de ses 90 ans et vœux de bonne santé.

Cécile Fellmann (L'Alsace du 10/9/2016)

COUPURE DE COURANT POUR TRAVAUX

Afin d'améliorer la qualité de la distribution électrique et de répondre aux besoins de notre clientèle, nous réalisons des travaux sur le réseau électrique qui vous alimente qui entraineront une ou plusieurs coupures d'électricité.

Horaires des coupures : mardi 18 octobre 2016 de 8h30 à 12h.

Quartiers ou lieux-dits : rue Saint Georges, 3 au 5, rue de Soppe-le-Haut, rue du Chanoine Cetty, rue du Chemin de Fer.

Rappel:

Notre personnel et nos prestataires travaillent sur le réseau électrique afin d'assurer la qualité et la continuité du service public de la distribution d'électricité,

Pour que ces travaux puissent être réalisés en toute sécurité, nous vous rappelons que si vous deviez utiliser un moyen de réalimentation (groupe électrogène, alternateur sur tracteur,..), il est obligatoire d'ouvrir votre disjoncteur général ENEDIS (le positionner sur 0).

SENTHEIM ANIMATIONS RECRUTE ...

Depuis le mois d'avril, Sentheim Animations n'a plus ni président ni vice-président et d'après ses statuts, cette association ne peut continuer à fonctionner ainsi.

Cette association organise deux manifestations majeures pour la vie du village : « l'Elan des Daims » et le « Marché de Noël », manifestations qui nécessitent beaucoup de bénévoles et qui se préparent des mois à l'avance. Nous souhaitons que Sentheim Animations poursuive ces aventures et les fasse évoluer et pour ceci, il nous faut étoffer son conseil d'administration et la redynamiser.

Si vous êtes intéressés pour prendre une part active à la vie de Sentheim Animations, merci de nous le faire savoir en venant à la **réunion du lundi 10 octobre à 20h, salle AMOS ou en contactant Annick EHRET**.

Tél. : 03 89 82 82 43, courriel : ehret.chauffage@orange.fr

ONGLE NATURE À SENTHEIM

Anne VLESIK est l'heureuse maman de 2 enfants, Mathéo 11 ans et Fabio 8 ans. Mathéo, touché par une cardiopathie congénitale sévère présente, en 2008, différents troubles du développement. Anne cesse donc son emploi de secrétaire pour se consacrer entièrement à ses enfants. C'est alors que naît son projet : se reconvertir dans la prothésie ongulaire. « Ongles Nature » ouvre ses portes en 2009.

Mathéo a été diagnostiqué autiste en 2011, les prises en charges sont longues et difficiles à mettre en place. Puis il a été opéré à cœur ouvert en 2014. Ces épreuves ont été très douloureuses, Anne a interrompu son activité de prothésiste ongulaire pour s'occuper de ses enfants.

Durant cette période, Anne s'est lancée en tant que Vendeur à Domicile Indépendant (VDI) pour des produits ménagers, parapharmaceutique et beauté, lui permettant de rencontrer des personnes, mais aussi d'assurer une entrée financière. Anne devient animatrice-responsable d'une équipe de conseillères.

Mathéo a intégré la classe ULIS de l'école élémentaire de Sentheim. La vie de famille connaît un apaisement considérable ! Anne décide alors de reprendre son activité de prothésiste ongulaire. Elle vous accueille, du lundi au samedi, pour embellir vos ongles, dans un cadre convivial et pour vous proposer des produits complémentaires.

Anne Vlesik : 3, impasse du Frêne à Sentheim tél. : 06 20 02 44 64, courriel : ansikvle@gmail.com

CYCLOS DE LA DOLLER : UN ÉTÉ BIEN REMPLI AVANT LA REPRISE

Six jeunes et trois accompagnateurs ont participé à la « semaine jeune » dans les Landes. Photo L'Alsace/DR

Les Cyclos de la Doller reprendront leurs sorties le 10 septembre. En attendant la rentrée, les cyclistes ont bien profité de l'été.

Comme chaque année, les jeunes ont participé à la semaine jeune organisée par le FFCT (Fédération Française de Cyclotourisme) qui se déroulait cette année à Mugron dans les Landes du 9 au 17 juillet. Victor, Max, Mirco, Gautier, Arthur et Corentin étaient encadrés par Kevin Lacabane et par Joëlle et Jean-Marie Bissler. Le transport s'est fait en bus grâce à un regroupement avec d'autres clubs de la Ligue d'Alsace (une soixantaine de participants alsaciens). Sur place, il y avait en tout 750 jeunes venus de toute la France et 200 accompagnateurs, plus une délégation venue de Chine.

Les jeunes cyclistes étaient logés en camping. Randonnées, critérium et rallye ont rythmé cette semaine de VTT. Ils ont aussi profité d'une journée touristique où ils ont pu découvrir le folklore landais (course, danse sur échasses, …)

Un peu plus tôt dans la saison, du 14 au 17 avril, un groupe de 7 jeunes cyclistes a participé au séjour VTT organisé par la Ligue d'Alsace à Mollkirch dans la vallée de la Bruche, séjour au cours duquel Arthur Jurcyzk et Victor Lhuillier Monin ont participé au critérium route, ce dernier s'est classé troisième.

Une semaine plus tard, un groupe de jeune s'est à nouveau rendu à Mollkirch pour un critérium route, Victor Lhuillier Monin s'est à nouveau classé troisième.

Toujours en avril, le club a fait une sortie familiale avec tous ses membres (VTT et route) au lac de la Seigneurie.

Enfin, les cyclos de la Doller ont organisé deux sorties en VTT dans le cadre des animations d'été. Le 23 juillet, ils étaient 28 jeunes et 10 adultes pour se rendre au Château de Rougement et visité le magasin du fleuriste du village, « L'arrosoir ». Des cyclistes du club ami de Hagenbach les ont accompagnés.

Le 20 août, 15 jeunes et 4 adultes ont participé à la sortie au « sentier des bunckers » de Burnhaupt (via le Mont de Gildwiller à l'aller et le lac de Michelbach au retour).

Autant d'animations possibles grâce à l'investissement des bénévoles et au soutien de la commune.

La reprise du VTT pour les jeunes se fera le samedi 10 septembre. La section route adulte roule tous les dimanches matin et est prête à accueillir toutes les personnes intéressées.

Viviane Tabourin (L'Alsace du 6/9/2016)

Reprise VTT (8-18 ans) samedi 29 septembre à 14h sur la place devant l'école de Sentheim.

Contact : pour le VTT, **Jean-Marie Bissler**, tél. : 06 25 15 26 42 ou 03 89 82 81 66, mail jobiss@numericable.fr, pour le vélo route, **Jean-Michel Huet,** tél. : 06 02 31 53 21.

Départ: Salle polyvalente de Masevaux de 7 H à 14 H.
Fermeture du contrôle à 18 H
Renseignements et inscriptions au : 03 69 07 44 22 ou 03 84 54 79 13
Membre de la Fédération Française des SPORTS POPULAIRES

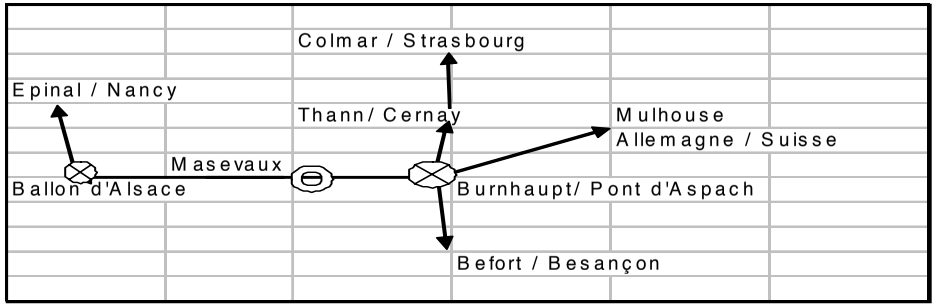

DEPART ET ARRIVEE : Salle polyvalente, rue du Stade à Masevaux
Samedi et dimanche de 7 h 00 à 14 h 00 et retour obligatoire pour tous au plus tard à 18 h 00.
PARTICIPANTS: Tous sans exception. Les enfants de moins de 10 ans doivent être accompagnés.
PARCOURS: 10 et 20 km en montagne à travers prés et forêts ainsi qu'un parcours adapté.
ASSURANCE: La FFSP est garantie en R.C. auprès de GROUPAMA
L'acceptation de cette licence de participation vaut déclaration de bonne santé et aptitude à participer à une randonnée de montagne.
RAVITAILLEMENT: Une boisson et petite collation seront offertes au premier poste de contrôle. Des sandwiches, saucisses chaudes et autres repas chauds ou froids seront disponibles aux autres postes de contrôle ainsi qu'à l'arrivée.
COTISATION: La licence de participation FFSP est délivrée au départ contre une cotisation de participation, sans souvenirs, de 2.00 €. Portant les timbres de contrôle, elle donne droit au tampon IVV sur les carnets internationaux disponibles au retour. La marche aura lieu quelles que soient les conditions atmosphériques sauf en cas d'arrêté préfectoral ou municipal.
ATTENTION: il est interdit de fumer dans la forêt ou d'y allumer du feu, de jeter des papiers ou autres détritus sur le parcours et de quitter les sentiers et chemins balisés. Les chiens doivent obligatoirement être tenus en laisse. **GARDER LA NATURE PROPRE.**
SECOURISME: – URGENCES : 112. -

Délai de pré inscription: 18 octobre 2016

Jean Luc LEMOINE ou Jeannine DEMEY
CARITAS Masevaux , 11 Cour du Chapitre Place des Alliés 68290 Masevaux
Tél : 06 89 77 22 80
Mail: caritasmasevaux@orange.fr

Imprimé par nos soins Ne pas jeter sur la voie publique

Caritas Alsace
Réseau Secours Catholique

Equipe de Masevaux (Haut Rhin)

16 ème MARCHE POPULAIRE INTERNATIONALE

MASEVAUX

MARCHE DE MONTAGNE

Petit parcours , 10 et 20 km

Fédération Française des Sports Populaires
FFSP

F.F.S.P.-I.V.V.-N° : F0965
Visa F.F.S.P n° 2016-68-079-F
Reconnue de Mission d'Utilité Publique
N° 012156 du 02.08.2001
Internet: http://www.ffsp.fr E-Mail : contact@ffsp.fr
Agrément ministériel national du 20.06.2006.

22 et 23 Octobre 2016

Partenaires de la FFSP

Liberté Égalité Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES

A V I S A U X É L E C T E U R S

L'inscription sur les listes électorales n'est pas seulement un devoir civique, mais résulte également d'une obligation légale en vertu de l'article L. 9 du code électoral. Elle est indispensable pour pouvoir voter.

Les demandes d'inscription peuvent être effectuées en mairie pendant toute l'année jusqu'au 31 décembre 2016 inclus. Elles doivent être déposées par les intéressés eux-mêmes. Toutefois, les personnes qui ne peuvent se présenter elles-mêmes à la mairie peuvent adresser leur demande par correspondance à l'aide du formulaire prévu à cet effet, disponible en mairie, ou la faire présenter par un tiers dûment mandaté. Les demandes peuvent également se faire en ligne pour les communes qui proposent cette téléprocédure. Les inscriptions déposées en 2016 et retenues par la commission administrative permettront de voter à compter du 1er mars 2017.

Tous les Français et Françaises majeurs jouissant de leurs droits civils et politiques et qui ne sont pas déjà inscrits sur une liste électorale ou qui ont changé de commune de résidence doivent solliciter leur inscription. **Les jeunes Françaises et les jeunes Français qui auront 18 ans au plus tard le 28 février 2017 doivent prendre contact avec leur mairie, au plus tard le 31 décembre 2016, s'ils n'ont pas été informés par celle-ci de leur inscription d'office.**

Les ressortissants des autres États membres de l'Union européenne peuvent demander à être inscrits sur les listes électorales complémentaires en vue d'éventuelles élections municipales partielles à venir, au plus tard à cette même date.

Les électeurs ayant **changé de domicile à l'intérieur de la commune** sont invités à indiquer leur nouvelle adresse à la mairie pour permettre leur inscription sur la liste du bureau de vote auquel ils doivent désormais être rattachés, au plus tard à cette même date. **S'ils n'ont pas changé de domicile ou de résidence au sein de la commune, les électeurs déjà inscrits sur une liste électorale n'ont en revanche aucune formalité à accomplir.**

Chaque électeur devant justifier d'une attache avec le bureau de vote sur la liste duquel il est inscrit doit régulariser sa situation électorale à la suite de tout changement de domicile ou de résidence. **A défaut, l'électeur s'expose à être radié de la liste électorale en question.**

Les électeurs trouveront tous renseignements complémentaires dans les mairies.

PUBLICATION DES LISTES ÉLECTORALES

Les tableaux des rectifications apportées à la liste électorale de chaque commune à la suite des opérations de révision seront déposés le 10 janvier 2017 au secrétariat de chaque mairie et affichés aux lieux accoutumés pendant dix jours. Ils demeureront, durant cette période, à la disposition de tout électeur désireux d'en prendre communication ou copie.

Les recours contre ces modifications sont formés par déclaration orale ou écrite, faite, remise ou adressée au greffe du tribunal d'instance du lieu de résidence, entre le 10 et le 20 janvier 2017 inclus. A partir du 21 janvier 2017, aucune réclamation ne sera admise.

INFRACTIONS EN MATIÈRE D'INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Toute personne qui aura réclamé et obtenu une inscription irrégulière s'expose aux sanctions pénales prévues par les articles L. 86 et L. 88 du code électoral, soit un an d'emprisonnement et 15 000 euros d'amende.

PIÈCES A PRODUIRE À L'APPUI DES DEMANDES D'INSCRIPTION

Pour se faire inscrire sur les listes électorales, tout demandeur doit faire la preuve de sa nationalité, de son identité et de son attache avec la commune.

- La preuve de la nationalité et de l'identité peut s'établir notamment par la présentation d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport en cours de validité, ou dont la validité a expiré dans l'année précédant le dépôt de la demande d'inscription.
- L'attache avec la commune peut être établie par tout moyen pouvant justifier, soit du domicile réel, soit des six mois de résidence exigés par la loi (avis d'imposition, quittances de loyer, d'eau, de gaz ou d'électricité, etc.). Le droit à l'inscription au titre de contribuable s'établit par la production d'un certificat du service des impôts ou, à défaut, des avis d'imposition des cinq années en cause.
- Pour les ressortissants de l'Union européenne, une déclaration écrite doit en outre être produite précisant leur nationalité, leur adresse sur le territoire Français et attestant de leur capacité électorale.

ESPACE INFO ÉNERGIE

Vous êtes régulièrement démarché pour des travaux de rénovation ? Votre téléphone sonne sans arrêt et votre interlocuteur se présente comme un fournisseur d'énergie ou prétend être mandaté par votre commune ? Soyez vigilant, avant de signer tout devis, ayez le bon réflexe :

contactez votre Espace Info Energie.

Ce service public gratuit, neutre et indépendant vous conseillera et vous guidera sur :

- les travaux pertinents que vous pouvez effectuer,
- les aides financières auxquelles vous pouvez prétendre,
- l'analyse de vos devis.

Cela ne vous coûte rien et peut vous éviter de faire un mauvais choix dans la précipitation.

Charlotte LELONG, ESPACE INFO ENERGIE
Pôle ENR
50 rue Pierre et Marie Curie – 68700 CERNAY
Tél. : 03 68 47 90 40,
courriel : infoenergie@pays-thur-doller.fr
Site internet : www.pays-thur-doller.fr

OKTAVE : UN SERVICE CLÉ EN MAINS POUR VOUS ACCOMPAGNER DANS LE PROJET DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE GLOBAL DE VOTRE MAISON !

Vous êtes propriétaire d'une maison individuelle et vous souhaitez la rénover. Avez-vous penser à la rénovation globale ? OKTAVE, programme initié par la Région et l'ADEME, est là pour vous accompagner tout au long de votre projet, vous proposer un scénario de travaux et une solution de financement personnalisée. Le Pays Thur Doller est votre référent local.

Pourquoi faire appel à OKTAVE : pour améliorer le confort de votre habitation, pour réduire vos factures énergétiques et pour valoriser votre patrimoine.

N'hésitez pas à nous contacter (03 68 47 90 40, Espace Info Energie), ou rendez-vous sur www.oktave.fr

Serge SIBLER, conseiller OKTAVE

Pays Thur Doller
PÔLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL
www.pays-thur-doller.fr

Plateforme de la rénovation énergétique
Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Thur Doller
5 rue Gutenberg - 68800 VIEUX-THANN
Tél. : 03 89 35 70 69, courriel : renovation@pays-thur-doller.fr

Oktave
La rénovation à votre portée

CARITAS RÉSEAU SECOURS CATHOLIQUE

Accompagnement au retour à l'emploi

La permanence a lieu **tous les jeudis de 9h à 11h**, rédaction de CV sur rendez-vous.

Permanences des aides

Des aides à l'accompagnement scolaire, aux démarches administratives, et, ponctuellement, des aides alimentaires et matérielles vous sont aussi proposées. Les permanences se tiennent **tous les jeudis de 14h à 16h**.

Après-midi convivial

Notre prochaine rencontre aura lieu **mardi 25 octobre à partir de 14h30**. Si vous avez un problème de déplacement pour vous y rendre, téléphonez-nous au **03 69 29 18 23** ou au **06 89 77 22 80**.

Les samedi 22 et dimanche 23 octobre, l'équipe Caritas de Masevaux organise, pour la 16ème année consécutive, sa marche populaire de la Solidarité. Le départ se fait à partir de la salle polyvalente de Masevaux dès 7 h du matin, fin des inscriptions à 14 heures le samedi et le dimanche.
Une restauration est possible sur le parcours et en salle. Nous vous y attendons nombreux, marcheurs et non marcheurs
Comme les autres années, je fais appel aux personnes de bonne volonté qui peuvent nous aider en apportant une pâtisserie. Dépôt à la salle polyvalente de Masevaux.

Merci beaucoup

Pour l'équipe, Jeannine DEMEY

CARITAS 11, place des Alliés - cour du Chapitre 68290 - Masevaux tél. : 03 69 29 18 23 ou 06 89 77 22 80.

Marcheurs de Sentheim

Sortie pédestre du jeudi 20 octobre 2016

Rendez-vous : Place de l'Eglise à Sentheim pour un départ à 9 heures précises.
Itinéraire du matin : Parking à côté de l'église de Soppe-le-bas - sentier des Trois Pays - Husserwald - Buchwald - bois de Gildwiller - Burnhaupt-le-Bas - Burnhaupt-le-Haut - Restaurant « A la Couronne » (distance : 8 km, dénivelée : 40 m).

Menu : mousse de foie de canard au porto, crudités - bouchée à la reine, nouilles - tarte aux pommes - café
13 € hors boissons.

Itinéraire de l'après-midi : Restaurant « A la Couronne » - Eichwald - Hasenberg - Soppe-le-Bas (distance : 6,5 km, dénivelée : 40 m).

Veuillez vous inscrire avant le samedi 15 octobre 2016 dernier délai, tél. : 03 89 82 56 36.

Les non marcheurs peuvent nous rejoindre pour le repas de midi à l'auberge « A la Couronne » à Burnhaupt-le-Haut à côté de l'église et de la mairie.

A NOTER DANS VOS AGENDAS

Samedi	8	octobre	: journée portes ouvertes au « Jardin d'Icare » de Sentheim de 11h à 17h
Lundi	10	octobre	: réunion de Sentheim Animations à 20h, salle AMOS
Jeudi	20	octobre	: marche organisée par « les Marcheurs de Sentheim »
Samedi	22	octobre et	: marche populaire organisée par Caritas, section de Masevaux, départ de la salle polyvalente
Dimanche	23	octobre	: de Masevaux de 7h à 14h
Mercredi	26	octobre	: don du sang, salle AMOS de 16h30 à 19h30
Dimanche	30	octobre	: « train Halloween » organisé par TTDA à la gare de Sentheim
Mercredi	2	novembre	: médiabus, place de l'Eglise de 10h à 12h30
Dimanche	6	novembre	: visite du sentier géologique organisée par l'association de la Maison de la Géologie
Vendredi	11	novembre	: cérémonie de commémoration au monument aux morts, place de l'Eglise
Samedi	12	novembre	: « orgla von mettag » « les compositeurs nordiques » à 16h à la chapelle Saint Jean de Dieu

Si vous voulez faire paraître un article dans **SENTHEIM INFOS** (annonce d'une manifestation, activités de votre association...), contactez **Marc PERRIN mairie de SENTHEIM** ou envoyez un courriel à **marc.perrin@estvideo.fr avant le 24 octobre 2016**.

Date de la prochaine parution de SENTHEIM INFOS vers le 5 novembre 2016.